

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 19 juin 2025 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Installé M Vivenel conseiller municipal
- Pris acte de l'installation d'un nouveau porte drapeau
- Voté l'accord local de recomposition du conseil communautaire
- Nommé Lauren DESPRES Présidente de séance pour le vote du CFU (compte financier unique)
- Adopté le CFU Ville
- Procédé à l'affectation du résultat (budget Ville)
- Adopté le CFU Sauvières
- Voté la taxe foncière sur les propriétés bâties
- Décidé de ne pas appliquer les exonérations encore possibles parce que sans objet à Thorigny sur Marne s'agissant de la taxe foncière non bâtie
- Voté les tarifs de la TLPE 2026 (taxe sur la publicité extérieure)
- Reconduit le dispositif d'aide à la carte Imagin'R
- Voté l'adhésion au Fond de Solidarité Logement
- Voté la décision modificative n°1 budget Ville
- Pris acte d'un rendu compte sur les régies
- Pris acte d'un rendu compte sur la fongibilité des crédits
- Voté le nouveau règlement des familles sur les temps périscolaires et la cantine
- Autorisé le Aire à adhérer au groupement de commande pur l'achat d'un ECT pour les écoles (espace numérique de travail)
- Voté le règlement de la petite enfance modifié
- Voté la revalorisation de l'indemnité nourriture des assistantes maternelles
- Voté les nouvelles actions à inscrire au CRTE
- Autorisé le Maire à renouveler la convention sur les abri bus avec le CG 77
- Demandé des subventions pour le projet des abords de l'école des Cerisiers
- Pris acte du rendu compte des marchés publics et avenants
- Autorisé le Maire à signer une convention d'occupation des terrains pour l'association Le Vignoble du Coteau
- Voté la modification du PLU
- Donné son avis sur le schéma régional des carrières

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta 77400 Thorigny-sur-Marne
01 60 07 89 89

guichet.unique@thorigny.fr



- Autorisé l'acquisition d'une parcelle chemin des clés et de portions de parcelles sur ce même chemin
- Ajusté la délibération sur le dispositif du permis de louer
- Adhéré au service commun insalubrité de Marne et Gondoire
- Voté la mise en place d'un groupe nominatif de suivi, du dispositif de rappel à l'ordre et de la transaction municipale

Le Maire, Manuel DA SILVA



Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta 77400 Thorigny-sur-Marne

01 60 07 89 89 guichet.unique@thorigny.fr